

Hauts-de-France, Aisne  
Soissons  
Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

## Ensemble des deux autels secondaires Saint-Rufin et Saint-Valère (degrés d'autel, autels tombeaux, gradins d'autel, retables architecturés à niche)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM02005435  
Date de l'enquête initiale : 2004  
Date(s) de rédaction : 2013  
Cadre de l'étude : mobilier et objets religieux la cathédrale de Soissons  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : degré d'autel, autel, gradin d'autel, retable  
Précision sur la dénomination : autel secondaire ; autel tombeau ; retable architecturé à niche  
Appellations : autel Saint-Rufin, autel Saint-Valère  
Titres :

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Emplacement dans l'édifice : première chapelle nord et sud du déambulatoire  
Vol :

### Historique

L'aménagement et la décoration du chœur sont entièrement renouvelés à partir de 1767, sur les plans que Michel-Ange Slodtz avaient dressés vers 1763-1764, et sous la direction du sculpteur soissonnais Antoine Forest ou Forêt.

Ce projet ne concernait primitivement que le **chœur liturgique**. Mais, dès le commencement de sa réalisation et de la passation des marchés, il est étendu au déambulatoire et à ses chapelles, à la demande du roi Louis XV qui participe à la dépense à hauteur de 37 500 livres. Le souverain avait conservé le souvenir de ses séjours à Soissons, étape sur le chemin et au retour de son sacre à l'automne 1722, et de l'impression de nudité que lui avait laissée la visite de la cathédrale en cette occasion. Le plan des nouvelles chapelles du déambulatoire ne peut donc être l'œuvre de Slodtz, mort en 1764. Peut-être a-t-il été conçu par Forest qui dirigeait alors le chantier ? Mais aucune pièce d'archives ne vient conforter cette supposition. Le nom de l'entrepreneur de maçonnerie qui réalise les retables de calcaire n'est pas connu. Mais les autels de marbre sont livrés par le sieur Thomas, marbrier originaire du Hainaut. D'après le chanoine Cabaret, le renouvellement de l'ameublement des chapelles rayonnantes est achevé en 1771 et permet l'installation immédiate, dans la niche centrale des retables, des **statues** sculptées au milieu du 17<sup>e</sup> siècle par Gilles Guérin pour le deuxième **jubé** de la cathédrale. Cet ensemble a été peu atteint au cours de la Première Guerre mondiale.

Période(s) principale(s) : 3<sup>e</sup> quart 18<sup>e</sup> siècle  
Dates : 1771 (daté par source)  
Auteur(s) de l'oeuvre : Thomas  
Lieu d'exécution : Hauts-de-France, Aisne, Soissons (?)

### Description

Les deux ensembles sont identiques, et constitués chacun d'un degré d'autel, d'un autel-tombeau, d'un gradin d'autel et d'un retable architecturé à niche.

Le degré d'autel consiste en une plate-forme dont la partie centrale en marbre noir veiné est encadrée d'une bordure en marbre rouge veiné (marbre de Rance). L'autel qui y est posé est taillé dans un marbre rouge-brun ou lie-de-vin, veiné de blanc et de gris. Il adopte un plan rectangulaire horizontal et une élévation dont le profil complexe évoque celui d'un tore entre deux scoties. Le tombeau de l'autel est orné de moulurations sculptées dans la masse. Cet autel est surmonté d'un gradin en marbre noir veiné de blanc et de beige.

Le retable à niche centrale qui entoure et surmonte l'autel possède une élévation droite et est surmonté d'un fronton semi-circulaire. Il est taillé dans le calcaire, et est enrichi d'un décor en relief, sculpté dans la masse, ou parfois rapporté (fût des pilastres). Le socle des pilastres qui le cantonnent est rehaussé d'une incrustation en marbre veiné. Une large moulure en relief, taillée dans un marbre noir (ou gris foncé) veiné et reposant sur deux éléments en marbre blanc, entoure la niche centrale.

Le centre du fronton est occupé par des planches de bois ornées d'un décor rapporté en relief.

## Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre, marbrerie

Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire horizontal ; élévation, forme complexe, droit ; pilastre, 2

Matériaux : calcaire (blanc, en plusieurs éléments) : taillé, décor en relief, décor en ronde-bosse, décor dans la masse, décor rapporté ; marbre veiné (rouge, gris, noir, brun, en plusieurs éléments) : taillé, poli, décor en relief, décor dans la masse ; bois (en plusieurs éléments) : taillé, décor en bas-relief, décor rapporté

Mesures :

Mesures approximatives de l'ensemble : h = 600 ; la = 300 ; pr = 210. Mesures de l'autel seul : h = 98 ; la = 206 ; pr = 62. Le degré d'autel mesure 14 cm de hauteur.

Représentations :

Le tombeau de l'autel est simplement orné de moulures. Seul le retable comporte un décor. La travée centrale, occupée par la niche, n'offre à la sculpture que deux écoinçons qui ont reçu des palmes. Cette travée est cantonnée par des pilastres cannelés et rudentés. Chacun porte un chapiteau ornemental auquel est accrochée une guirlande de bouquets de feuilles de laurier.

Au-dessus des chapiteaux, l'entablement est enrichi par une frise de perles et fusaroles, une rosace, enfin une frise d'oves et de dards qui se prolonge au-dessus de la travée centrale.

Le fronton hémicirculaire est bordé par trois frises : une d'oves et de dards, une de rosaces, puis trois frises : une d'oves et de dards, une de rosaces, une de feuilles ou de rais de coeur. Il est dominé par une croix sommitale à laquelle est fixée une guirlande de feuilles de laurier.

Inscriptions & marques : lettre (sculpté, en relief, sur partie rapportée)

Précisions et transcriptions :

La partie centrale du fronton de chaque retable comporte un médaillon circulaire dans lequel sont sculptés en relief les monogrammes SR (au nord) et SV (au sud), qui doivent se rapporter à saint Rufin et saint Valère.

## État de conservation

oeuvre restaurée , mauvais état , salissure

Les deux chapelles ont été restaurées après la Première Guerre mondiale. Néanmoins, le calcaire est désquamé et rongé par l'humidité dans la partie inférieure des retables. Quelques arêtes de la pierre sont ébréchées. Un pilastre du retable de la chapelle Saint-Rufin est en outre fendu. Il manque une table de marbre ornementale au socle du pilastre gauche de la chapelle Saint-Valère.

Les pièces de marbre qui composent l'autel Saint-Valère semblent descellées, désassemblées.

Ce mobilier est sali par des déjections de chauves-souris.

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Aisne. Sous-série 4 J : 4 J 2 (copie des "**Mémoires pour servir à l'histoire de Soissons et du Soissonnais**" d'Antoine-Pierre Cabaret, seconde partie).  
p. 318, 323, 328.

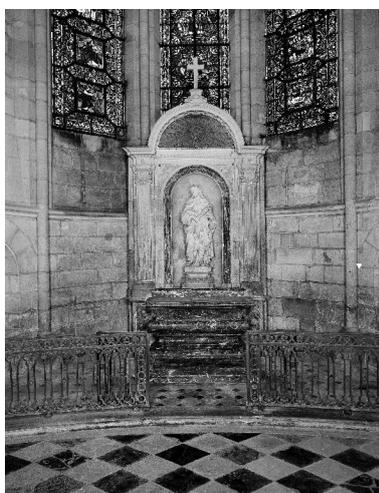
### Bibliographie

- GUILLET DE SAINT-GEORGES, Georges. **Gilles Guérin**. In *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, Publiés d'après les manuscrits conservés à l'Ecole impériale des Beaux-Arts, par MM. L. Dussieux, E. Soulié, Ph. de Chennevières, Paul Mantz, A. de Montaiglon*, Paris : J.-B. Dumoulin, 1854, t. 1, p. 259-268.  
p. 263.

## Illustrations



Vue de l'autel et du retable  
de la chapelle Saint-Rufin.  
Phot. Irwin Leullier  
IVR22\_20030200879VA



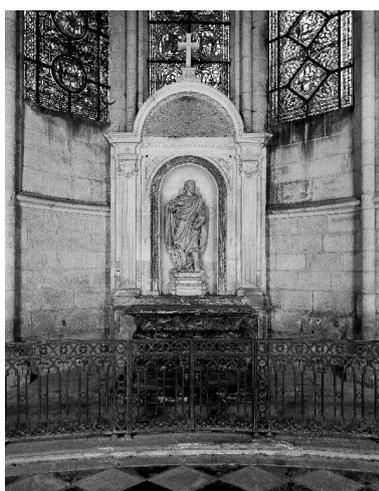
Vue de l'autel et du retable  
de la chapelle Saint-Rufin.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_19970200185V



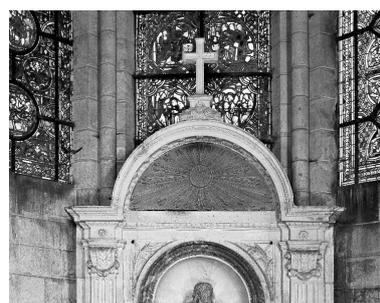
Détail du marbre de l'autel  
de la chapelle Saint-Rufin.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20010202362ZA



Détail du marbre de l'autel  
de la chapelle Saint-Rufin.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20010202363ZA



Vue de l'autel et du retable  
de la chapelle Saint-Valère.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_19970200188V



Vue de la partie supérieure du  
retable de l'autel Saint-Valère.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_19970200186V

## Dossiers liés

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Présentation du mobilier de la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais de Soissons (IM02002751) Hauts-de-France, Aisne, Soissons, Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Ensemble de six statues (grandeur nature) : saint Gervais et saint Protais, saint Rufin et saint Valère, saint Pierre et saint Paul (IM02005369) Hauts-de-France, Aisne, Soissons, Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Martine Plouvier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

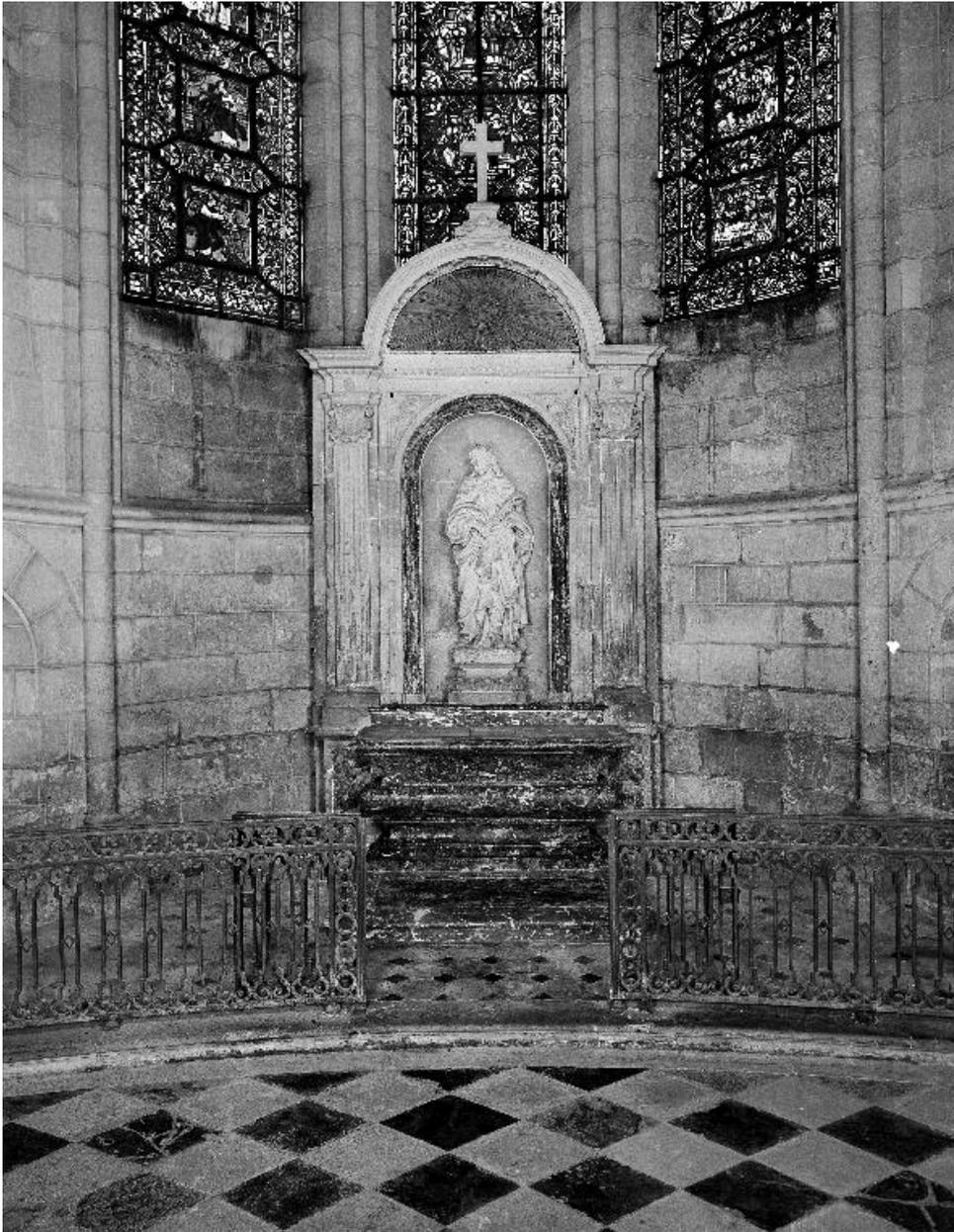


Vue de l'autel et du retable de la chapelle Saint-Rufin.

IVR22\_20030200879VA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



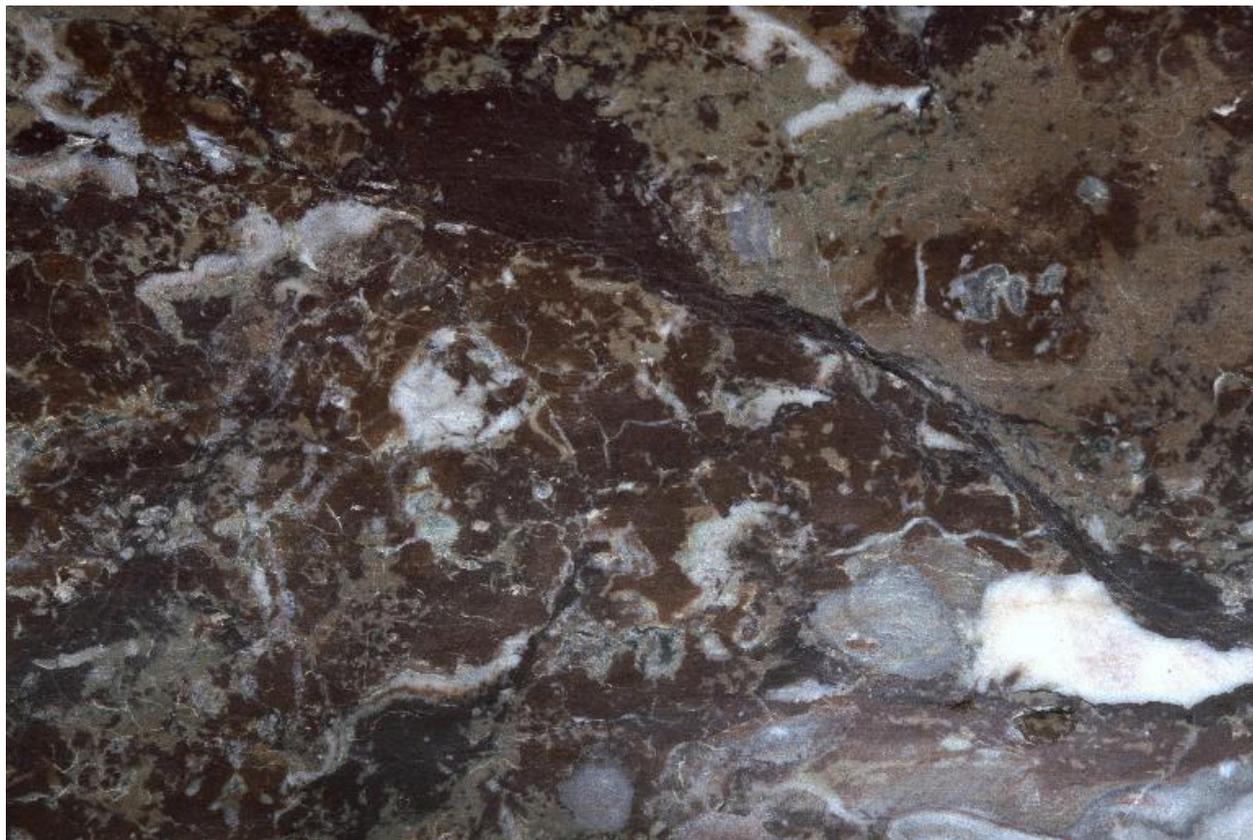
Vue de l'autel et du retable de la chapelle Saint-Rufin.

IVR22\_19970200185V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du marbre de l'autel de la chapelle Saint-Rufin.

IVR22\_20010202362ZA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

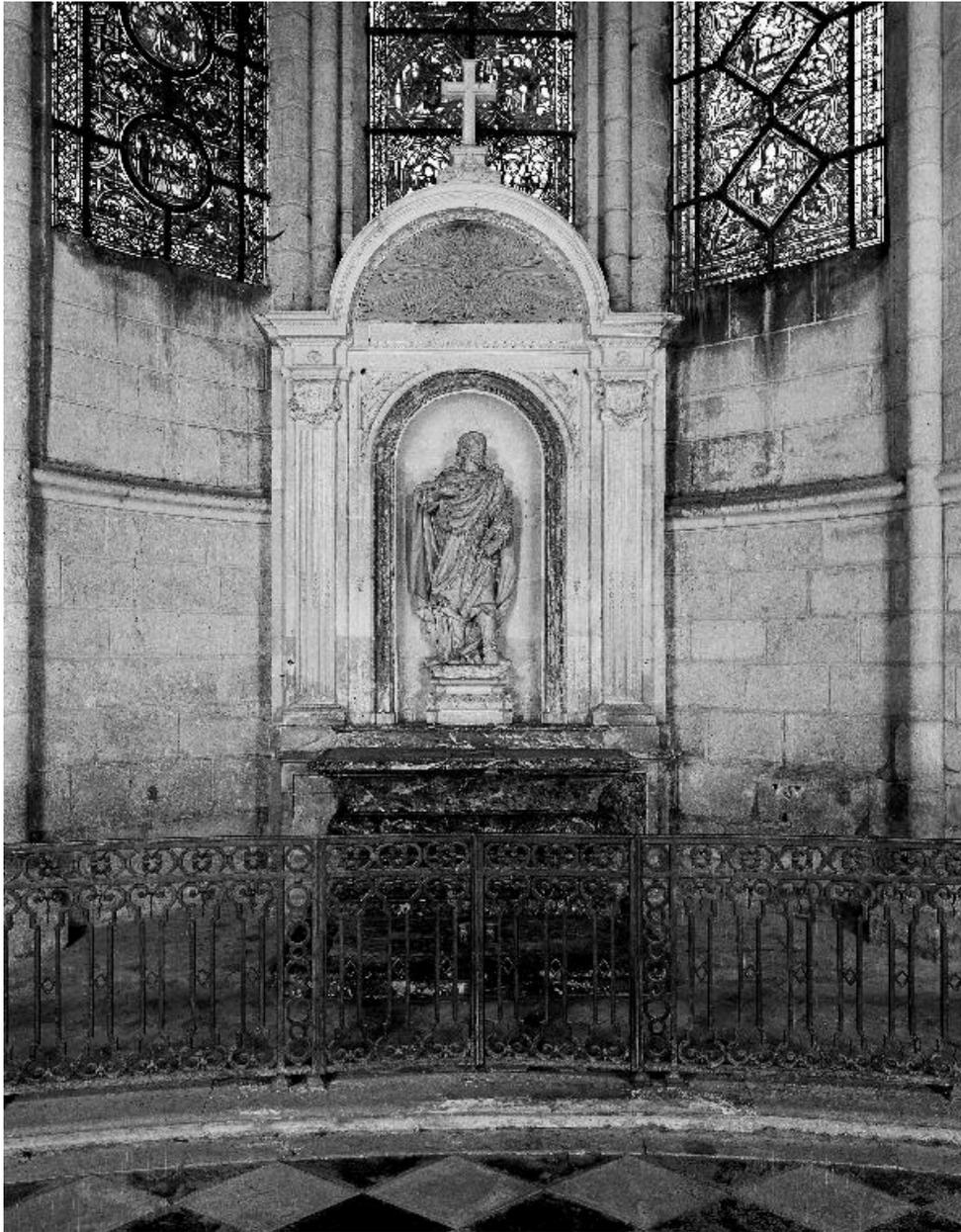


Détail du marbre de l'autel de la chapelle Saint-Rufin.

IVR22\_20010202363ZA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'autel et du retable de la chapelle Saint-Valère.

IVR22\_19970200188V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la partie supérieure du retable de l'autel Saint-Valère.

IVR22\_19970200186V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation